

Les Inter-Comités - Critères de sélection aux inter-comités 2017

Le classement des joueurs se fera par le cumul des points obtenus pour les compétitions suivantes :

- Critérium Fédéral à l'issue des 4 tours
- Top départemental
- Championnat du Puy de Dôme
- Assiduité aux séances du centre d'entraînement

suivant le barème du tableau ci-dessous :

Classement	Critérium Fédéral Cumul des 4 tours	Top Départemental	Championnat du Puy-de-Dôme	Assiduité aux séances du centre d'entraînement
1	200	50	100	1 point par journée
2	140	35	70	
3	120	30	60	
4	100	25	60	
5	80	20	40	
6	60	15	40	
7	40	10	40	
8	20	5	40	
9	10	3	5	
10	5	2	5	

Pour le critérium fédéral, le classement se fera en prenant les points critérium cumulés en national, régional et départemental.

Dans le cas d'une égalité entre 2 joueurs, ils seront départagés par leur classement au championnat du Puy-de-Dôme, ou ensuite par leur date de naissance (le plus jeune). Pour les joueurs(es) qualifiés directement au top régional, nous attribuons le même nombre de points que le 1^{er} du Top départemental.

Les joueurs(es) seront classés jusqu'au 10^{ème} par catégorie d'âge pour permettre la sélection des équipes aux inter-comités.

Les catégories concernées sont les moins de 9 ans, moins de 11 ans et moins de 13 ans Garçons et Filles. Il est de la responsabilité de la commission technique de choisir d'engager ou non une équipe pour quelque raison que ce soit (sportive, financière, etc...).

Les joueurs(es) sélectionnés seront avertis par courrier la semaine suivant le championnat du Puy-de-Dôme. Les regroupements de préparation se feront donc uniquement avec les équipes sélectionnées. Il est impératif pour les joueurs(ses) sélectionnés de participer au moins à 2 des 3 regroupements.

Le GE SPORTS 63 devra faire un compte rendu à l'intention des capitaines et de la commission.

Un joueur(se) n'ayant pas l'esprit d'équipe ou une mauvaise attitude lors de ces stages sera exclu et nous ferons appel au suivant sur la liste. Nous tiendrons également compte du comportement sportif durant la saison sur l'ensemble des compétitions.

Dates des regroupements. : seront confirmées ultérieurement.

Christophe MORIN